République Française
Département Morbihan
Commune de Merlevenez

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 056-215601303-20261109-D20261109_09-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09/11/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	19	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 9 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal de la Commune de Merlevenez s'est réuni en session ordinaire, en Mairie salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Frank NICOLAS, Maire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 02/11/2026.
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/11/2026.

Présents : M. NICOLAS Frank, Mme PHILIPPE Christelle, M. Didier LE BLIMEAU, Mme ROLLAND Anne-Sophie, M. JUSTOM Philippe, Mme CHAPPEY Angélique, M. TIBULLE Lionel, Mme CADIO Evelyne, M. RIBLER Pascal, M. LE NEZET Didier, Mme ETTEL Gwenaelle, M. GOUADEC Patrice, M. LE MOUELLIC Mickaël, Mme JUBIN Stephanie, Mme MILLION Line, Mme LETULLE Elodie, Mme AMIOT Clémence, M. CONGUISTI Yvan, Mme LEROC Céline.

Absents excusés : M. LE CORRE Renaud (pouvoir à Mme MILLION), M. LE CALVE Ludovic (pouvoir à Mme LEROC), M. BIGOT Pierre (pouvoir à M. CONGUISTI),
Mme HASCOET Solène.

A été nommé secrétaire : Mme LETULLE

D20261109_09 – MODIFICATION DES CREDITS ALLOUES A L'ECOLE « les Mésanges Bleues » POUR LES SORTIES SCOLAIRES

Rapporteur : Christelle PHILIPPE

Mme PHILIPPE présente à l'assemblée une demande de la directrice de l'école publique sollicitant la réorientation d'une partie des crédits alloués, sur l'année 2026, aux fournitures scolaires des classes élémentaires.
Le budget réservé aux fournitures scolaires étant peu utilisé, elle demande la possibilité de réaffecter une partie de cette somme au financement de la classe de neige prévue du 31 janvier au 5 février 2027, permettant ainsi de diminuer le coût restant à la charge des familles.

J'ai donc l'honneur, Mesdames, Messieurs, de vous demander de bien vouloir modifier l'affectation des crédits d'une valeur de 800 € alloués aux fournitures scolaires.

Après avoir entendu l'exposé et délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** de ses membres présents et représentés, décide :

- **De prélever** la somme de 800 € sur les crédits alloués, aux classes élémentaires, au titre des fournitures scolaires de l'année 2026 à l'école publique « les Mésanges Bleues », pour l'affecter au financement de la classe de neige, en sus de la subvention octroyée pour ce type de séjour,
- **D'autoriser** M. le maire à procéder aux mandatements nécessaires.

Fait et délibéré à Merlevenez, les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Frank NICOLAS
Maire de Merlevenez

Le Maire :
- Certifie sur sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes (Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte, CS44416 - 35044 Rennes Cedex) dans les deux mois suivant sa publication